

10 février 2016



TOUS CORPS



PPCR, c'est parti !



Dans sa lettre adressée à chaque agent de la Fonction Publique, la Ministre de la décentralisation et de la fonction publique lance la mise en œuvre concrète de PPCR.

Le protocole « *Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations* » soumis aux fédérations, a été **signé par les Fonctions Publiques CFE-CGC**, fédération à laquelle est **affilié le SNAPATSI**.

PPCR c'est la modernisation du statut et l'adaptation de l'action publique aux évolutions actuelles. Le protocole pose également **la revalorisation des grilles, de 2016 à 2020**, selon les catégories A - B - C et **une négociation sur la revalorisation du point d'indice en février 2016.**

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

Les Fonctions Publiques CFE CGC, présentes aux CSFPE et CCFP, participeront activement aux travaux à venir !

AVEC LE SNAPATSI, DE L'INFORMATION A TOUS LES NIVEAUX